

Ils s'écrasent dans le lac sur le dos d'un écureuil volant

Aéronautique Hier, à Zurich, des dizaines de bricoleurs fous ont tenté de planer au-dessus du lac. Rencontre avec ces Da Vinci en herbe.

Lucien Christen

lucien.christen@lematindimanche.ch

Bastian, Fred, Antoine et Sevan poussent le chariot en bois sur lequel trône leur machine volante. Aux commandes, niché entre les ailes, Michael croise les doigts. Dans une fraction de seconde, le planeur qu'ils ont mis deux mois à construire va quitter la terre pour survoler le lac de Zurich... ou s'y écraser.

Cette bande de copains valaisans participait, hier, au Red Bull Flugtag, une compétition lancée en 1992 à Vienne, où il s'agit de faire voler le plus loin possible un engin sorti de l'imagination des participants. Les milliers de spectateurs ont ainsi pu admirer des champignons géants qui devaient servir de parachutes, une chaussure en carton fixée à une aile delta, ainsi que de nombreuses versions bariolées et branlantes de «Solar Impulse» (on parle du look, bien sûr).

Fabrique-moi un avion

Parmi les 49 équipes, six étaient romandes, dont la valaisanne, nommée Scrat'astrophe. Construction de bois, de bâches en plastique et de mousse expansive à l'effigie de l'écureuil d'un célèbre film d'animation. «Nous avons passé plus de 200 heures à monter notre projet. L'idée était surtout de faire rire les gens. On a choisi de faire une version marrante du wingsuit», nous confiait Bastian, 26 ans, quelques semaines avant le grand saut. Mais, derrière cette approche détendue, il s'agissait tout de même de construire un objet volant. Un casse-tête? «Nous avons d'abord réalisé une maquette. Il fallait tenir compte du poids, de l'équilibrage, de la portance, de l'angle d'attaque, du coefficient de pénétration de l'air, de la rigidité des matériaux... On a vite abandonné les calculs savants pour y aller au feeling», lançait le mécanicien de Leytron (VS), lors de la construction de son planeur, il y a deux semaines.

Sous leurs airs potaches, ces apprentis aviateurs détiennent de sérieuses compétences. Ils sont tous mécaniciens ou ingé-



Malgré un succès fou auprès des spectateurs, le planeur valaisan n'a pas su prendre son envol. Les juges lui ont toutefois attribué la note de 8 sur 10 pour l'ensemble de la performance.



Bastian, Sevan et Antoine ont mis un point d'honneur à figoler les détails de leur machine volante. Photos Sedrik Nemeth



niers. L'un d'eux est même... pilote d'hélicoptère. «C'est un petit plus pour les notions de base. Mais, au final, la construction d'un planeur n'a strictement rien à voir avec le pilotage», analysait Fred, 34 ans.

Conseils d'expert

Ces notions de base, quelles sont-elles d'ailleurs? «Tout d'abord, il faut avoir suffisamment de portance pour compenser le poids de l'engin, explique Mathieu Montevecchio, ingénieur en aéronauti-

«Une aile plate n'a aucune portance. Elle doit être inclinée pour que l'air la soulève»

Mathieu Montevecchio, ingénieur en aéronautique

que chez Sense Fly, entreprise de développement de drones près de Lausanne. Plus on a de poids, plus l'aile et la vitesse de propulsion doivent être grandes. L'autre fac-

teur important est l'incidence, soit l'angle d'attaque de l'aile. Une aile plate n'a aucune portance. Elle doit être inclinée pour que l'air la soulève. Un peu comme quand on sort sa main par la fenêtre en roulant en voiture.»

Conclusion? C'est hélas bien le manque d'incidence qui est à l'origine de l'incident: le planeur valaisan n'a volé que quelques mètres avant de piquer du museau. Loin du record de l'événement: un vol de près de 80 m accompli en Californie en 2013! ●

Des microbilles de plastique à proscrire

Environnement Un élu Vert veut interdire en Suisse l'utilisation de plastique dans les produits cosmétiques.

Vous ne le savez sûrement pas, mais il y a du plastique dans votre dentifrice, dans votre crème dépilatoire, dans votre gel douche et dans nombre d'autres produits cosmétiques. Il s'agit de microbilles choisies principalement pour leurs vertus abrasives. Balthasar Glättli veut les proscrire en Suisse, car elles se retrouvent dans nos cours d'eau, nos lacs et même la mer. Le Vert zurichois a déposé une motion en ce sens au Conseil national.

«Il n'est pas possible de filtrer entièrement ces microplastiques dans les stations d'épuration, explique-t-il. En raison de leur surface hydrophobe, ils agissent comme un aimant sur des polluants qui viennent s'y fixer, avant d'être absorbés par des micro-organismes ou des poissons, rejoignant ainsi la chaîne alimentaire, jusqu'à notre assiette.»

Des coquilles de noix

Pour Balthasar Glättli, une interdiction se justifie par le fait qu'il existe aujourd'hui des substances de remplacement qui n'ont pas ces inconvénients. Comme la silice, un minéral, pour les dentifrices, ou des produits biodégradables, tels les granulés de coquilles de noix.

En interdisant ces microplastiques, la Suisse s'inscrirait dans une tendance. Les Etats-Unis ont déjà décidé de les bannir à partir de 2018. Et des démarches sont en cours dans plusieurs pays européens, tels la Hollande, le Danemark et la Suède.

A la Fédération romande des consommateurs, on soutient l'idée. «Tout ce qui peut aller vers une réduction des plastiques dans les eaux est bon à prendre, commente Laurianne Altwegg. Mais ce n'est là qu'une partie de la solution. On aimerait que le plastique soit aussi limité dans les emballages et qu'on favorise ses filières de recyclage.»

L'idée d'interdire les microbilles de plastique est bien sûr accueillie avec moins d'enthousiasme par la branche. «La proportion dans les eaux de ces matières plastiques provenant de produits cosmétiques est faible en comparaison avec les apports totaux», souligne d'emblée Bernard Cloëtta. Le directeur de l'Association suisse des

cosmétiques et des détergents ne se contente toutefois pas de balayer ainsi la question. L'industrie cosmétique travaille en fait déjà à la suppression de ces microbilles et s'est engagée à les remplacer d'ici à 2020. «C'est toutefois un processus complexe: pour introduire des substances alternatives, la sécurité, l'effet, la compatibilité environnementale et la stabilité du produit doivent être testés et évalués», explique Bernard Cloëtta.

Chercheur à l'EPFL, Florian Faure a participé à une étude publiée il y a deux ans sur le plastique dans les lacs et cours d'eau de Suisse pour le compte de l'Office fédéral de l'environnement. «C'est sûr que les plastiques n'ont rien à faire dans l'eau, et tout ce qui vise à réduire cette pollution est positif», argue-t-il. Les microplastiques ne représentaient toutefois que 10% de la masse des particules trouvées dans les eaux suisses. Et la part de ceux provenant des microbilles utilisées dans les cosmétiques est encore bien inférieure, selon le chercheur.

Cette proportion est similaire dans les océans, selon Pascal Hagmann, de l'association Oceaneye, qui travaille à cartographier la pollution plastique dans les mers. Avec des résultats qui font froid dans le dos: 100 à 200 millions de tonnes de plastique encrassent les mers, selon les évaluations. Chaque année, 10 millions de tonnes supplémentaires s'y déversent, soit la contenance de 30 supertankers. Les courants marins font qu'ils se concentrent fortement en cinq zones, surnommées «continents de plastique». «Il n'existe aucune solution de nettoyage à grande échelle réaliste à ce jour», indique Pascal Hagmann. Mieux vaudrait donc chercher à fermer le robinet d'approvisionnement. **Philippe Castella**



Le Vert zurichois Balthasar Glättli veut bannir le plastique des produits cosmétiques.

Keystone/Gaetan Bally

Inauguration de la nouvelle cabane Rambert

Montagne L'aménagement intérieur du refuge a été complètement refait.

Une large baie vitrée permet désormais de jouir, depuis la salle à manger, du panorama d'exception qui s'offre aux regards gourmands des mangeurs attablés. Construite en 1952, la cabane Rambert, qui trône à 2582 m d'altitude, n'a gardé que sa peau de moellons d'origine. Tout le reste a été refait. Une nouvelle extension en inox accueille désormais l'appartement du couple de gardiens, des sanitaires mais aussi 24 batteries imposantes qui permettent de stocker l'énergie pro-

venant des 16 panneaux solaires disposés sur le toit. L'isolation de la façade et de la toiture a également été revue. Disposée en V, celle-ci permet de récupérer l'eau de pluie et de la conserver dans de grandes citernes. La cabane a désormais quatre chambres séparées pouvant recevoir 34 marcheurs. L'inauguration a lieu aujourd'hui. Ruban, quelques officiels ainsi qu'une cérémonie oecuménique vont lancer les festivités. Près de 300 invités sont attendus. Penne à la bolognaise au menu. De quoi reprendre des forces après la marche de 2 h 30 depuis le télésiège Jorasse, à Ovronnaz. **F. V.**



Le toit de la cabane est couvert de panneaux solaires, et celui de l'annexe, en V, permet de récupérer l'eau de pluie. Gilles Simond

Il meurt dans son bus après une altercation

Les Diablerets (VD) Dramatique agression vendredi aux Diablerets (VD). Vers 14 h 40, le chauffeur d'un bus, sur la ligne Les Diablerets-Villars, est gêné dans sa conduite par un véhicule stationné sur la place réservée aux bus. Il klaxonne pour alerter le conducteur, qui vient rapidement déplacer sa voiture. C'est alors qu'un Suisse habitant la région, ayant assisté à la scène et énervé par les coups de klaxon, se met à apostropher le chauffeur avant de s'éloigner. Il revient peu après, monte dans le

bus et s'en prend physiquement au chauffeur. Après que l'homme a quitté le bus, le chauffeur, un Suisse de 59 ans, demande à ses passagers de rester sur place, avant de s'effondrer, inconscient. Bien que secouru rapidement, il n'a pas pu être réanimé et est décédé sur les lieux. L'agresseur, un homme de 49 ans, a été interpellé par la police. Une instruction pénale a été ouverte. L'enquête devra déterminer les circonstances de cette altercation et les causes de la mort. **ATS**